

LE PUBLICISTE.

TRIDI 13 Pluviôse, an VII.

1 Février, 1799



Détails sur l'agriculture dans les Etats-Unis d'Amérique. — Intervention du ministre anglais auprès de la Porte Ottomane, pour obtenir la liberté de plusieurs prisonniers français. — Déclaration de guerre du dey d'Alger à la république française. — Arrestation des Français établis dans cette régence. — Discours du général Massena à la fête du 2 pluviôse. — Noms des individus qui se sont soumis à la déportation.

AMERIQUE.

Deuxième extrait d'une lettre écrite par un habitant des Etats-Unis à un de ses amis en Europe.

Vous m'avez aussi exprimé le désir de savoir si l'on trouve encore de solides spéculations à faire en achat de terres dans ce pays, & quel intérêt on pourroit tirer de son argent par une spéculation de cette espèce? Je vous prie d'observer que le peuple américain croit rapidement; & il croîtra ainsi pendant plusieurs siècles. Quoi qu'il puisse arriver, il est destiné à devenir nombreux & puissant. Il en résulte nécessairement que les terres vacantes se couvrent successivement d'habitans, & augmentent en valeur. Le progrès des défrichemens est un sujet d'étonnement perpétuel. Outre cet accroissement réel, il y en a un autre qui vient des spéculations: celui-ci hausse ou baisse suivant la rareté ou l'abondance du numéraire, suivant l'encouragement ou le découragement local, & enfin par toutes les causes qui influent sur tout ce qui est spéculation. Il y a de bonnes & mauvaises spéculations en terres comme en toute autre chose. Ces spéculations ne conviennent guères, suivant moi, qu'à deux sortes de personnes; 1°. à un grand capitaliste qui, après avoir fait un bon choix de terrains, laisse au tems à mûrir son affaire. & qui, n'ayant pas épuisé ses moyens, peut attendre que les progrès de la population amènent des offres avantageuses; 2°. à un homme dont le capital principal est dans son industrie, sa bonne conduite & une bonne santé qui lui permette d'unir l'action à la spéculation. Celui-ci, avec un capital beaucoup moindre, peut recueillir d'aussi grands avantages.

(Nous supprimons ici quelques détails instructifs sur ce genre d'entreprises, mais qui ne sont pas d'un intérêt assez général.)

L'agriculture ici n'est pas savante; il n'est pas question de tirer d'un terrain borné tout ce qu'il est possible d'en tirer, mais d'en tirer ce que comportent des moyens bornés. Les bras sont rares, mais la terre est naturellement fertile.

Quant au choix du lieu pour un établissement, les états du milieu, tels que New-Jersey, New-Yorck, la Pensylvanie, sont préférables à tous égards, le climat étant plus modéré & les terres meilleures que plus au sud & au nord. Mais si l'immense distance de toute communication avec les ports de mer & l'ancien monde n'effrayoit pas, les bords de l'Ohio offrent certainement des terres supérieures à toutes autres, avec un climat plus égal, & les établissemens y sont déjà plus nombreux qu'on ne se l'imagine.

Il est remarquable que les nouveaux occupants des terres nouvelles viennent tous des états du nord qui sont pleins & dont les terres sont pauvres, principalement du Connecticut, sans que la population de ces états diminue; ce qui suffit pour prouver l'accroissement prodigieusement rapide de la population. Il est probable que le sud multiplie moins, de sorte que cette race du nord paroît être celle qui est destinée à faire souche en Amérique; & cela est heureux, car elle est plus sage & plus industrieuse que celle du sud.

TURQUIE.

Constantinople, le 28 frimaire.

L'alliance entre la Porte & l'Angleterre est sur le point de se conclure. Sir Spencer Smith, revêtu du caractère d'envoyé extraordinaire de S. M. britannique, a eu en cette qualité ses premières audiences, tant du premier ministre que du grand-seigneur. A l'une & à l'autre, il a été

revêtu d'une pelisse d'honneur du plus grand prix. Après une dernière conférence avec les reis-effendi, il a expédié un courrier pour Londres avec la rédaction du traité, au projet duquel le ministre ottoman a fait dans certains articles quelques changemens. Il sera signé ici avec la plus grande solennité. On attend pour cet acte, milord Elgin, revêtu de la qualité d'ambassadeur.

Sir Spencer Smith a employé dernièrement son crédit près de la Porte, en faveur de quelques prisonniers français: les uns ont obtenu leur liberté définitive; les autres ont été relâchés provisoirement & pour certain tems, en donnant pour leur bonne conduite une sûreté suffisante. Trois prêtres français, prisonniers pour avoir fréquenté l'hôtel de l'ambassade de leur nation, sont redevenus libres sur les représentations du vicaire apostolique à Constantinople.

Comme plusieurs tartanes & autres petits bâtimens ayant des officiers français à bord, ont trompé la vigilance de la division anglaise, en s'échappant du port d'Alexandrie, celle-ci a redoublé ses précautions, & le blocus est plus rigoureux que jamais.

AFRIQUE.

Lettre écrite par M. Michel Delazzer, consul d'Espagne à Alger, le 9 nivôse.

Le premier de ce mois, la guerre a été déclarée ici à la France, en arrêtant & mettant à la chaîne le consul de France Moltedo, & tous les Français qui sont actuellement esclaves. L'influence de Bacri a empêché que l'on ne confisquât leurs biens. Ils ont aussi obtenu le soulagement de la chaîne. Ce même Bacri ne cesse de travailler pour leur procurer leur entière liberté.

L'ordre pour la déclaration de guerre est venu de Constantinople d'où il a été apporté par un capigi-bachi qui a remis aussi un riche cafetan au dey.

Lettre de Bacri, même date.

Depuis le 26 de ce mois, j'ai obtenu par les soins que je me suis donnés, qu'on retirât de la chaîne & des travaux les français qui y avoient été appliqués, & qu'on leur rendit le libre usage de leurs biens. Au départ de cette ville de l'ambassadeur turc, chacun d'eux retournera dans sa maison avec sa famille, & pourra disposer de ses biens qui, par l'effet de mes bons offices, n'ont pas été confisqués.

ITALIE.

Florence, le 27 nivôse.

La nouvelle de la retraite des troupes françaises du territoire napolitain, en conséquence d'une suspension d'armes,

ne s'est pas confirmée. On sait au contraire que Championnet a fait de nouveaux progrès. Les Français n'étoient pas encore en possession de Civita-Vecchia, le 16 nivose.

Turin, le 1^{er} pluviôse.

Quelques troubles, suscités par la malveillance, se sont manifestés au théâtre de Carignan, & ont déterminé le général Grouchy à faire fermer les bals, particulièrement ceux qui se donnoient sur ce théâtre. La proclamation qui suit fait connoître les motifs de cette mesure :

Au quartier-général de Turin, le 29 nivose an 7.

Emmanuel Grouchy, général de division, commandant en Piémont,

Informé que les bals qui ont eu lieu au théâtre de Carignan, ont été marqués par des désordres de divers genres; que des citoyens y ont été insultés & menacés; que les mesures de repression prises par la force armée, ont été calomniées, & que des propos attentatoires au gouvernement français ont été tenus;

Instruit également que dans les rues de Turin, & dans divers cafés, des anarchistes sondoyés sans doute par le royalisme & l'aristocratie, ont vexé des citoyens, soit dans leurs costumes, soit en les astreignant à des actes également contraires au respect des personnes & à la liberté individuelle;

Ordonne au commandant de la place de faire fermer le bal de Carignan;

Lui enjoint de faire arrêter, pour être jugés conformément aux loix françaises, tous ceux qui, dans les lieux publics, attenteroient à la liberté des citoyens, quels qu'ils puissent être; insulteroient aux autorités établies par le général en chef; formeroient des rassemblemens; porteroient des signes de ralliement; & enfin chercheroient, par leurs actes ou propos, à substituer la licence à la liberté.

P R U S S E.

De Berlin, le 30 nivose.

Le duc régnant de Brunswick est arrivé ici, venant de sa résidence — Le prince Auguste-Ferdinand de Prusse & le prince Radziwill sont partis pour Rheinsberg.

Sa majesté a nommé son consul à Bayonne, le négociant Bardewich.

Il y a eu avant-hier grande cour chez la reine-mère; Sieyes n'y a pas assisté.

A L L E M A G N E.

Cassel, le 3 pluviôse.

Notre landgrave reçut hier soir un courrier de Berlin, & ce matin il est parti pour cette ville. On présumé qu'il est appelé pour des affaires extraordinaires.

Francfort, le 3 pluviôse.

Le départ du landgrave de Hesse-Cassel pour Berlin & l'arrivée du duc de Brunswick dans cette capitale, font croire qu'il est question d'étendre la ligne de démarcation.

On assure qu'enfin le plan de sécularisation est arrivé à Rastadt, & que bientôt il paroîtra au grand jour.

La légation française a, dit-on, adressé au directoire des plaintes très-fortes sur les exactions que l'on reproche à certains agens de la république dans les pays situés à la rive droite du Rhin. On s'attend qu'il interviendra des ordres sévères pour faire cesser l'état pénible dans lequel se trouvent les habitans de ces pays.

On dit que le général Bernadote qui, depuis près d'un

mois, est stationné avec son corps aux environs de Spire & de Landau, vient de recevoir l'ordre du directoire de se rendre sur-le-champ à Paris.

REPUBLIQUE HELVETIQUE.

Extrait d'une lettre de Zurich, quartier-général de l'armée française en Helvétie, du 3 pluviôse.

La fête du 2 pluviôse vient d'être célébrée avec le plus vif enthousiasme. Une décharge de toute l'artillerie des remparts & une illumination de tous les logemens occupés par les Français, ont annoncé la fête le 1^{er} au soir. Une pareille décharge a eu lieu le 2, à la pointe du jour. Toutes les troupes & l'artillerie de campagne se sont trouvées en bataille, à onze heures du matin, dans la place de Gesner. A la même heure, le général en chef est parti de son logement, à cheval, avec tous les officiers de l'état-major, & escorté d'un détachement du 12^e de chasseurs. L'artillerie des remparts & celle de campagne ont annoncé son arrivée au camp. Toutes les troupes s'étant formées en bataillon carré, le général en chef a prononcé un discours & la formule du serment. Au même instant, les cris mille fois répétés: *Nous le jurons! vive la république, haine aux tyrans!* ont fait retentir les bords de la Limat & de la Sihl, au confluent desquelles se trouve le tombeau du poëte Gesner. Rien n'a égalé l'enthousiasme des soldats au moment où le général a parcouru les rangs. Les cris de *vive la république, vive notre brave général qui nous mena à la victoire!* se sont prolongés au loin. Toutes les troupes ont ensuite défilé en parade devant le général. Un bataillon de conscrits, quoique non revêtu d'uniformes, s'est fait remarquer par la beauté, la bonne contenance & le zèle avec lequel ils rivalisoient avec leurs anciens freres d'armes pour défilier en ordre.

Au retour, le procès-verbal a été signé chez le général en chef par l'état-major et les employés de toutes les administrations.

A trois heures après-midi, le général a donné dans le superbe local de la ci-devant tribu de la Mésange, sur les bords du lac, un diner de 90 couverts, auquel ont assisté les chefs des autorités constituées de Zurich, les chefs, des officiers, sous-officiers et soldats de toutes les armes et corps. La gaieté la plus franche et la plus grande décence ont régné pendant le repas; nombre de toasts ont été portés, et à chacun d'eux la musique a exécuté des airs analogues.

Les Zurichois étoient ébahis de cette scene touchante; des transports & des témoignages affectueux de nos braves militaires envers leur général auquel rien n'étoit à comparer que son extrême sensibilité.

Les logemens des Français ont encore été illuminés le soir.

Discours prononcé par le général Massena, commandant en chef l'armée française en Helvétie, à la fête du 2 pluviôse, célébrée au quartier-général de Zurich.

Mes camarades, c'est dans ce jour, à jamais redoutable aux tyrans & aux parjures, que tous les défenseurs de la patrie doivent renouveler l'assurance de leur dévouement à la république & à la constitution, & de leur haine pour la royauté & l'anarchie.

Je ne ferai point aux défenseurs de la république, aux fondateurs de la liberté, l'injure de penser qu'il existe des traîtres dans leurs rangs. Loin de moi cette idée, mes braves freres d'armes!

Mais il importe à la tranquillité & au bonheur de notre patrie de confondre & d'anéantir, par l'énergie & la solennité de nos sermens, l'espoir & de ceux qui, dans leur délirante imagination, pensent que le trône puisse encore renaître de ses cendres, & de ceux qui, plus aveugles ou plus perfides, peut-être hasardent

ou cherchent à nous ramener, par la discorde ou l'anarchie, à l'affreux despotisme.

Tout concourt, mes camarades, à donner un caractère auguste & imposant à cette cérémonie.

C'est dans ces lieux que la liberté renaquit, il y a quelques siècles; si des nuages ont depuis obscurci son horizon politique, c'est à votre valeur, mes camarades, & à l'énergie des patriotes suisses que l'Helvétie doit sa régénération.

Qu'à notre exemple, un saint enthousiasme s'empare des fiers descendans de Guillaume Tell; que comme nous, ils jurent de vivre ou mourir libres?

Puisse l'écho des montagnes répéter, pour le bien de l'humanité, à ceux qui méditent peut-être l'asservissement de notre patrie, le serment que nous renouvelons en ce jour, & notre résolution invariable de vaincre ou de mourir, s'ils nous forcent à reprendre les armes.

Puisse l'exemple des despotes de Naples & de Turin dessiller les yeux de tous ceux qui seroient tentés de les imiter & leur persuader que le signal du combat sera le son de leur dernière heure.

Ennemis intérieurs & extérieurs de la France? Le peuple Français a repris l'exercice de sa souveraineté, la grande nation a proclamé son indépendance & s'est donné une constitution républicaine, appropriée à l'étendue de son sol & à sa population, elle ne perdra pas le prix de tant de privations, de sacrifices & de sang répandu; sentinelle vigilante, le gouvernement veille à la garde du dépôt sacré qui lui est confié: oui, la république existe, & elle existera malgré la rage de vos efforts impuissans; car, l'armée est là pour la défendre & vous anéantir s'il le faut.

Etre-Suprême, receis nos sermens. Nous jurons haine à la royauté & à l'anarchie. Nous jurons fidélité & attachement à la république & à la constitution de l'an 3! *Vive la république!*

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Bayonne, 4 pluviôse.

Le gouvernement va faire construire quatre vaisseaux de ligne au port du Passage. On attend ici un ingénieur-constructeur qui dirigera ces constructions.

On dit qu'une petite escadre sortie du Ferrol il y a environ vingt jours, avec 3000 hommes de troupes, est destinée pour quelque partie de l'Amérique espagnole.

DE PARIS, le 12 pluviôse.

On mande de Milan l'un des événemens les plus extraordinaires qui ait eu lieu dans un temps où il y en a un si grand nombre de ce genre; que le général Mack est arrivé dans cette ville avec son état-major: aussi étonné du courage des vainqueurs qu'indigné de la lâcheté de ses misérables troupes; il est venu se mettre à la merci des républicains.

On écrit en même-temps qu'un armistice accordé par Championnet avoit été rompu à l'arrivée d'un courrier de Paris.

— Un de nos journaux nommé parmi les ci-dev. députés auxquels l'administration centrale de la Seine a déjà délivré des passe-ports pour se rendre à Cleron, conformément à l'arrêté du directoire, Siméon, Boissy-d'Anglas, Villaret-Joyeuse, Cochon, Muraire, Mailhe, Doumer, Paradis, Praire, Morgan; les autres ne sont pas encore connus, quoiqu'il y en ait plusieurs. D'autres aussi ont fait leur déclaration de soumission à la loi, mais ne se sont pas jusqu'ici présentés pour prendre leurs passe-ports.

— On parle de moyens conciliatoires & d'efforts employés par le ministre de l'intérieur, pour empêcher la dissolution du *Théâtre de la République*. On ajoute que le ministre a même écrit une lettre aux principaux acteurs qui se dispoient à voyager, pour les engager à rester à Paris.

— On ne sait pas encore ce qu'est devenu Lacombe-Saint-Michel, notre ci-devant ambassadeur à Naples. On assure qu'il a été embarqué par les Anglais; qu'ils l'ont emmené à leur sortie de Naples, & que Championnet ayant fait

demande où l'on avoit prétendu le conduire, on s'es contenté de lui répondre qu'on devoit le débarquer à Gènes. On dit qu'en attendant qu'il y soit arrivé, Championnet a retenu à Rome, comme otage, le commandeur Russo, ci-devant ministre de Naples en France.

— Le service des hospices de Paris va être divisé en cinq entreprises. Les médicamens ne seront plus à la charge des entrepreneurs. Ils seront tirés de la pharmacie centrale, & sous la surveillance immédiate de l'école de médecine.

— L'institut national, sur la demande du ministre de l'intérieur, a donné l'inscription suivante pour être placée sur la façade du *Jeu de Paume* de Versailles:

« Dans ce jeu de paume, le 20 juin 1789, les députés du peuple, repoussés du lieu ordinaire de leurs séances, » jurèrent de ne point se séparer qu'ils n'eussent donné » une constitution à la France: ils ont tenu parole ».

— Mercier s'étonne qu'on n'ait pas employé, pour prévenir les accidens de la débacle, un moyen dont on use avec succès à Dresde, en Saxe, où l'Elbe, bien plus large que la Seine à Paris, offre bien plus de périls à cause de l'immensité des neiges fondues qui se précipitent des montagnes de la Silésie & de la Bohême; on prévient ces dangers, en foudroyant la glace avec l'artillerie des remparts, & les glaces ainsi brisées, arrivent au superbe pont d'Auguste & y passent sans causer aucun dommage. Il paroîtroit donc qu'en établissant pour les années suivantes une batterie de quelques pièces de canon, dans le lieu le plus avantageusement situé à cet effet, on obtiendrait le même résultat qu'à Dresde, & qu'on se garantiroit des ravages d'une débacle.

— On avoit dit mal-à-propos que Bernadote étoit sur les bords du Rhin; il est à Paris.

— Le 1^{er} de ce mois, il est arrivé à Fécamp 61 officiers de terre ou de mer, sur un parlementaire anglais, venant de Portsmouth.

— On écrit de Francfort que le surintendant des postes de l'Empire a reçu de Vienne l'ordre de rétablir les postes de campagne (ou d'armée), supprimées depuis le traité de Campo-Formio.

— Des lettres de Vienne, du 28 nivôse, disent que le général Bellegarde va partir pour porter à Paris les réponses de la cour de Vienne aux dernières dépêches du directoire exécutif de la république française.

— Le roi de Sardaigne a décidément quitté Parme, le 22 nivôse au matin, avec sa suite. Il avoit toujours son escorte de Français & de Piémontais, & il prit la route de Bologne, où il devoit s'arrêter jusqu'à nouvel ordre. Une partie de ses courtisans l'ont abandonné à Modène, pour retourner en Piémont. Le comte de Saint-André & le bailli de Saint-Germain qui l'accompagnoient, ont eu ordre de s'arrêter à Parme, & de se rendre ensuite à la forteresse de Pizzigietone.

— Des lettres de Rome, en date du 19 nivôse, confirment notre entrée à Capoue, le 15 du même mois, & l'incendie de tous les bâtimens que le roi n'a pu emmener avec lui en Sicile.

— Une autre lettre de Milan, en date du 28 nivôse, annonce une victoire remportée par nous à Versa, depuis la prise de Capoue.

— Le marquis de Vanni, qui étoit dans les derniers tems le grand directeur de la tyrannie de l'inquisition napolitaine, s'est rendu justice, en se brûlant la cervelle d'un coup de pistolet.

Au Rédacteur du Publiciste.

Paris, 11 pluviôse, au 7.

Une lettre insérée dans votre feuille d'hier, annonce qu'un tremblement de terre assez violent a eu lieu à Nantes, le 6 de ce mois, un peu avant quatre heures du matin. Un semblable événement, mais moins sensible, est aussi arrivé à Paris la même jour & à-peu-près à la même heure. Du moins, voici ce que j'ai ressenti: quatre heures avoient déjà sonné à plusieurs horloges de mon quartier, lorsque j'entendis dans ma chambre un bruit semblable à celui qu'auroit fait une personne qui y seroit entrée furtivement; au même moment, mon lit s'est balancé sous moi. Ce fait que j'ai attribué à un tremblement de terre, & que je certifie véritable, j'en ai fait part le même jour à plusieurs personnes qui, étant livrées au sommeil au moment de l'événement, ne s'en sont pas aperçues. Cependant le pere d'un de mes amis a, comme moi, senti son lit se balancer sous lui.

Salut & considération.

Signé, CORNU-PALMERY, homme de loi, rue Neuve-Eustache.

CORPS LEGISLATIF. CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Séance du 12 pluviôse.

Aubry, géometre, fait hommage au conseil de l'ouvrage intitulé: Métrologie linéaire universelle, ou Transformation générale des mesures et monnoies de tous les pays de la terre par le moyen du COMPAREUR.

Tissandrie, au nom d'une commission spéciale, fait un rapport sur les opérations de quelques assemblées primaires du département de la Creuze, & le conseil prononce sur leur validité.

Desprez, dans une motion d'ordre, invoque la sollicitude du corps législatif sur les veuves & enfans des défenseurs de la patrie qui languissent dans la misere. Il rappelle que le directoire exécutif a transmis au conseil divers états des pensions qui leur sont accordées; mais que ces états sont restés au bureau des procès-verbaux, & qu'aucune commission n'en demeure chargée. Il demande que le conseil nomme une commission spéciale pour en faire un prompt rapport. — Adopté.

Bergier fait une autre proposition tendante à renvoyer au directoire, pour les rectifier, les états des pensions dues aux veuves & enfans des défenseurs de la patrie au service de la marine & des employés dans la même partie. Le conseil adopte le renvoi au directoire.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de Malès sur l'impôt du sel.

Sherlock appuie le projet. Chottard & un autre membre le combattent.

Sherlock s'est attaché à démontrer que cet impôt qu'il regarde comme bon pourra tourner au profit de quelques spéculations particulières; il ne pense pas que cette denrée offre aux spéculateurs un appât assez séduisant.

Chottard, au contraire, croit qu'on veut établir un monopole sur cette denrée; il dit que le ministre des finances a ordonné la suspension de la vente des marais salans, sans qu'il y eût de loi à cet égard; il demande qu'on rejette l'impôt sur le sel; qu'on mette à exécution les lois existantes sur les impôts, & qu'on exige des comptes sévères des ministres.

Le conseil ordonne l'impression de toutes ces opinions & ajourne à demain la suite de la discussion.

De l'imprimerie de MEYMAT, rue des Moineaux, n°. 423.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen GARAT.

Séance du 12 pluviôse.

Arnoult fait un rapport sur la résolution du 1°. pluviôse, relative à l'organisation du régime hypothécaire. Il en propose le rejet, attendu que l'article 4 est subversif du bienfait du régime hypothécaire, en ce qu'il ôte au débiteur la faculté de disposer de ceux de ses biens qui ne seroient pas grevés d'hypothèque. La résolution étend trop les délais accordés pour la transcription des actes; elle ne donne au conservateur que des salaires insuffisants, & diminue les ressources de la république au moment où il est nécessaire de les augmenter.

Champion (du Jura) pense que le délai accordé par la résolution étant sur le point d'expirer, il est nécessaire de le renouveler et d'en accorder un de deux mois.

Huguet soutient que l'article IV de la résolution est conforme à une précédente décision du conseil des anciens, qui rejetta une première résolution sur les hypothèques, parce qu'elle ordonnoit la perception du droit fiscal à chaque inscription.

Tronchet pense, avec Huguot, qu'un créancier ne doit pas payer autant de fois le droit fiscal qu'il fait d'inscription. Ces actes, dit-il, ne sont que conservatoires & n'assurent pas le paiement de la créance. Pourquoi donc multiplieroit-on les risques que court le créancier en le surchargeant de droits?

Le conseil rejette la résolution.

Bourse du 12 pluviôse.

Table with 2 columns: City/Commodity and Price. Includes Amsterdam, Idem cour, Hambourg, Madrid, Mad effec, Cadix, Cadix effectif, Gènes, Livourne, Bâle, Genève, Lyon, Marseille, Bordeaux, Montpellier, Rente viagère, Rente provis, Tiers cons, Bon 2/4, Bon 1/2, Bonnes 6 dern. mois de l'an 6, Or fin, Ling. d'arg, Portugaise, Piastre, Quadruple, Ducat d'Hol, Guinée, Souverain.

Esprit 3/4, 360 à 370 f. — Eau-de-vie 22 deg, 250 à 280 f. — Huile d'olive, 1 fr. 20 cent. — Café Martin, 2 f. 80 à 90 c. — Café St-Domingus, 2 f. 65 à 75 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 25 à 30 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 20 à 30 c. — Savon de Marseille, 1 f. — Coton du Levant, 2 f. 50 à 90 c. — Coton des Isles, 4 f. 25 c. à 5 f. 25 c. — Sel...

Les Poésies de Thomas, de l'Académie française, 1 vol. in-8°, belle édition tirée à un petit nombre d'exemplaires. Prix, papier fin, 2 fr., & papier vélin, 5 fr.; & pour les départemens, 1 fr. 50 cent. & 5 fr. 50 cent. A Paris, chez Desossarts, libraire & éditeur, place de l'Odéon.

Cette édition étant destinée à compléter les deux éditions in-8° & in-12 des œuvres en prose de Thomas, qui ont été publiées, on a imprimé ses poésies in-12. Le prix est, papier ordinaire, 1 fr. 25 cent., & papier fin, 1 fr. 80 cent.

A. FRANÇOIS.